

COMMUNE D'AURIAC

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 05 JUIN 2025

ID : 019-211901400-20250603-0302025-DE

SLow

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois Juin, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2025

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Bernard BATTEUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Sophie GREZE.

Absente excusée : Mme Brigitte MARC (procuration à Mme Nicole BARDI), Mr Olivier DUCLAUX.

Absents : Mr Philippe DUBOIS, Mme Clémentine ESCURE.

Mr Bernard BATTEUX a été désigné secrétaire de séance.

2025/030 - TARIFS 2025 A LA BUVETTE DU CAMPING MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer ainsi qu'il suit, les tarifs à la buvette du Camping Municipal.

BOISSONS

Leffe blonde (pression)	3.20 €
Bière pression demi	2.50 €
Boc pression	1.50 €
Demi panaché (pression)	2.20 €
Monaco	2.20 €
Pelfort	3.00 €
Jus de fruits	2.20 €
Orangina	2.20 €
Perrier	2.20 €
Cocacola	2.20 €
Seven- up	2.20 €
Schwepps agrumes	2.20 €
Ice tea	2.20 €
Diabolo	1.70 €
Eau minérale sirop	1.20 €
Bolet cidre	1.70 €
Verre de vin	1.50 €
Kir cassis ou châtaigne	1.70 €
Bouteille d'eau 1.5 l	2.00 €
Bouteille d'eau 0.50 l	1.00 €
Bouteille de rouge	7.50 €
Bouteille de rosé	7.50 €
Bouteille de blanc	7.50 €
Pichet de vin rouge 1 l	7.50 €
Pichet de vin rosé 1 l	7.50 €
Pichet de vin blanc 1 l	7.50 €
Bouteille de cidre	6.50 €
Café	1.30 €
Chocolat	1.50 €
Grand café	1.70 €
Grand café crème	2.50 €

Double expresso	2.50 €
Thé	1.50 €

GLACES

Bâtonnet parfum vanille fraise Pepa Pig – bâtonnet parfum vanille framboise Minions – Fusée Oasis So Fuzz Rocket – Irréductible glace eau goût cola Astérix – Squeeze Up saveur fraise Chupa Chups – Cône saveur vanille décor noisette Blisko Krak	2.00 €
Bâtonnet vanille chocolat lait amandes Blisko – Cône Kinder Bueno – Push up saveur vanille bonbon Astérix – Paleta citron vert artisanal Los Pistoleros – Paleta framboise artisanal Los Pistoleros – Paleta tropical artisanal Los Pistoleros	2.50 €
Pot crème glacée chocolat brownie cacahuète artisanal – Pot crème glacée vanille caramel noisette artisanal – Paleta chocolat cookie artisanal Los Pistoleros – Paleta fraise bio artisanal Los Pistoleros – Paleta crème glacée cookie cream artisanal Los Pistoleros	3.50 €

SNACK

Panini	3.50 €
Panini – frites P	5.20 €
Hamburger maison – frites	10.00 €
Croque Monsieur	4.00 €
Croque Monsieur – frites P	5.50 €
Salade composée	5.50 €
Assiette de charcuterie	7.00 €
Saucisse – aligot ou truffade	10.00 €
Jambon de pays – aligot ou truffade	8.00 €
Aligot ou truffade – salade	7.00 €
Bavette – frites	11.00 €
Bavette – truffade ou aligot	11.00 €
Saucisse – frite	8.00 €
Frite S	1.80 €
Frite L	2.80 €
Frite X	3.80 €
Frite XL	4.30 €
Assiette de fromage	6.00 €
Supplément salade	1.00 €
Crêpe jambon-fromage	4.00 €
Baguette	1.15 €
Crêpe au sucre	1.50 €
Crêpe au nutella	2.00 €
Gaufre au sucre	2.20 €
Gaufre au nutella	2.50 €
Panini nutella	3.20 €
Repas soirée	18.00 €
Jambon blanc – frites S	6.00 €

DIVERS

Lave linge	5.00 €
Sèche linge	5.00 €
Cartes postales	0.40 €
Location matériel jeux	2.50 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme, Auriac le 03 Juin 2025
 Le Maire,
 Nicole BARDI



COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois Juin, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2025

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Bernard BATTEUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Sophie GREZE.

Absents excusés : Mme Brigitte MARC (procuration à Mme Nicole BARDI), Mr Olivier DUCLAUX.

Absents : Mr Philippe DUBOIS, Mme Clémentine ESCURE.

Mr Bernard BATTEUX a été désigné secrétaire de séance.

2025/031 - TARIF REGIE DES LOISIRS – CAMPING 2025

Le Conseil Municipal décide de fixer, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, ainsi qu'il suit les tarifs de la régie des loisirs pour l'année 2025.

Mini golf :	2.50 € la canne
Navy Glisseur :	5.00 € la ½ heure
Stand up paddle :	10.00 € l'heure
Stand up paddle :	5.00 € la ½ heure

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme, à Auriac le 03 Juin 2025

Le Maire,

Nicole BARDI



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicole BARDI".

COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois Juin, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Mai 2025

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Bernard BATTEUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Sophie GREZE.

Absents excusés : Mme Brigitte MARC (procuration à Mme Nicole BARDI), Mr Olivier DUCLAUX.

Absents : Mr Philippe DUBOIS, Mme Clémentine ESCURE.

Mr Bernard BATTEUX a été désigné secrétaire de séance.

2025/032 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux différentes associations les subventions suivantes :

AEX (Amicale Européenne de la Xaintrie)	30.00
AMIS DE LA BOURREE	80.00
APAX B (Association Patrimoine Animation Xaintrie Blanche)	90.00
ASP CORREZE (accompagnement soutien présent service oncologie)	30.00
ASS. FAMILLE RURALE SAINT PRIVAT	100.00
CLUB DE L'AMITIE AURIAC	800.00
CLUB D'ANIMATION AURIACOIS	900.00
DDEN UNION DE LA CORREZE	30.00
ENTENTE DES BARRAGES DE LA XAINTRIE	900.00
ENTENTE DES BARRAGES DE LA XAINTRIE (section enfants)	150.00
F.N.A.C.A AURIAC - BASSIGNAC LE HAUT - SAINT-PRIVAT - DARAZAC - SAINT-CIRGUES - SAINT GENIEZ	150.00
FAL DE LA CORREZE (Fédération des Associations Laïques Corrèze)	30.00
PROMO - ANIMATION LOGEMENT FOYER EHPAD J. et M COLAUD	50.00
PUPILLES ORPHELINS DES SAPEURS POMPIERS	100.00
SAPEURS POMPIERS DE SAINT-PRIVAT	100.00
SOCIETE DE CHASSE D'AURIAC	900.00
SPRX (Saint-Privat Pleaux Rugby Xaintrie)	50.00
VELO CLUB AURIAC EN XAINTRIE	900.00
TELETHON	50.00
LES COURRIJOUS AURIAC	900.00
LES XAINTRIGOLOS AURIAC	400.00
LE FIL DES AIDANTS CORREZE	50.00
COMICE AGRICOLE CANTON DE SAINT-PRIVAT	150.00

CCJA SAINT-PRIVAT	100.00
AAPPMA LES PECHEURS DE LA XAINTRIE	50.00
LA DORDOGNE DE VILLAGE ET BARRAGE	120.00
SOLIDARITE PAYSANS	70.00
SOS VIOLENCES CONJUGALES	80.00
AFOXA	50.00
VOYAGES SCOLAIRES 2025 (déjà votées)	50.00
LES RESTAURANTS DU COEUR	80.00
XAINTRIE SPORT	150.00
CONCILIATEURS DE JUSTICE DU LIMOUSIN	50.00
PETANQUE XAINTRICOISE	50.00
EN ATTENTE DISPONIBLE	1210.00

Les crédits nécessaires, soit 9 000.00 €, ont été prévus au Budget Primitif 2025 à l'article 65748.

Fait et délibéré, les jours, mois en an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Auriac, le 03 Juin 2025
Le Maire,
Nicole BARDI



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicole BARDI". It is positioned to the right of the stamp.

COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois Juin, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Mai 2025

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Bernard BATTEUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Sophie GREZE.

Absents excusés : Mme Brigitte MARC (procuration à Mme Nicole BARDI), Mr Olivier DUCLAUX.

Absents : Mr Philippe DUBOIS, Mme Clémentine ESCURE.

Mr Bernard BATTEUX a été désigné secrétaire de séance.

2025/033 - PROGRAMME ANNUEL DES COUPES DE BOIS 2025 POUR LES FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Madame le Maire informe son Conseil Municipal des propositions de l'Office National des Forêts pour le programme annuel 2025 des coupes de bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

D'accepter les propositions de l'Office National des Forêts mentionnées ci-dessous :

Nom de la forêt	N° de parcelle forestière	Surface à parcourir (ha)	Travaux sylvicoles	Montant
Section de Selves	20 U	1.40	Nettoiement de régénération : ouverture de cloisonnements – Extraction de feuillus mal conformés. Réduction de la densité de la régénération.	810.00 € H.T

- Demande à l'ONF de procéder à la désignation de la coupe retenue.
- Autorise Mme le Maire à signer tout document afférent.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à Auriac, le 03 Juin 2025

Le Maire,

Nicole BARDI



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicole BARDI".

COMMUNE D'AURIAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois Juin, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2025

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Bernard BATTEUX, Mr Jean-Yves LAPEYRE, Mme Sophie GREZE.

Absents excusés : Mme Brigitte MARC (procuration à Mme Nicole BARDI), Mr Olivier DUCLAUX.

Absents : Mr Philippe DUBOIS, Mme Clémentine ESCURE.

Mr Bernard BATTEUX a été désigné secrétaire de séance.

2025/034 - TRAVAUX DISSIMULATION RESEAUX SECS ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOMMUNICATION - LOTISSEMENT

Mme le Maire rappelle à l'assemblée les travaux à réaliser dans le cadre de la dissimulation des réseaux secs éclairage public et télécommunication du lotissement et donne lecture des devis quantitatifs et estimatifs réalisés pour la FDDE 19, secteur de Saint-Privat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

ECLAIRAGE PUBLIC :

- D'accepter le devis de la FDDE 19 pour un montant total de 27 955.00 € HT
- Prise en charge par le FDDE 19 (50 %) : 13 977.50 € HT
- Participation communale (50 %) : 13 977.50 € HT

RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

- D'accepter le devis de la FDDE 19, pour un montant de 50 042.00 € HT
- Prise en charge par la FDDE 19 : 30 025.20 € TTC
- Participation communale : 30 025.20 € TTC
 - D'autoriser Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier
 - Dit que les crédits seront au BP 2026

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme, à Auriac le 03 Juin 2025

Le Maire,

Nicole BARDI

